



EQUIPES DE FRANCE

Résultats :

Equipe de France jeunes masculine (nés en 1988-89) Préparation Championnat d'Europe

Du 12 au 19 juillet à Chartres et jusqu'au 29 juillet en Pologne

L'équipe de France jeunes masculine a effectué sa préparation pour les championnats d'Europe. Les jeunes de Sylvain Nouet ont effectué en premier lieu un stage à Chartres du 12 au 19 juillet. Ils se sont ensuite rendus en Pologne jusqu'au 28 juillet durant lequel ils ont participé à un tournoi :

- Jeudi 20 juillet : France / Egypte : 39-25
- Vendredi 21 juillet : Biélorussie / France : 35-31
- Samedi 22 juillet : Pologne / France : 18-21

Equipe de France juniors masculine (nés en 1986/87) Préparation Championnat d'Europe

Du 26 au 30 juillet à Chartres

L'équipe de France juniors masculine dont les joueurs sont nés en 1986 et 1987 ont participé du 26 au 30 juillet à un stage à Chartres. Durant ce stage de travail marqué par des tests physiques, de la musculation et du travail technico-tactique, les juniors ont effectué 2 matches contre la Tunisie les 28 et 30 juillet :

- Vendredi 28 juillet : France / Tunisie : 34-25
- Dimanche 30 juillet : France / Tunisie : 23-27

Prochains stages

Equipe de France juniors masculine (nés en 1986/87) Préparation Championnat d'Europe Du 02 au 07 août à Chartres

Après le 1er stage à Chartres, 16 joueurs poursuivent la préparation du 02 au 07 août.

La composition de l'équipe est la suivante :

ANIC Igor (Montpellier HB), BAKEKOLO Frédéric (US Créteil HB), BOUCHKARA Skander (Villeurbanne HB), CALIC Milan (Montpellier HB), CASANOVA Pierre-Antoine (ASL Robertsau), DAVIGNON Jean-Alexandre (Toulouse Union HB), DESGROLARD Benjamin (Massy Essonne HB), GERARD Vincent (SMEC HB), GUILLARD Romain (US Ivry HB), HONRUBIA Samuel (Montpellier HB), LAMY Mathieu (Massy Essonne HB), ORTEGA Mathias (Villeurbanne HB), PAILLASSON Maxime (Villeurbanne HB), QUIVE Christophe (Toulouse Union HB), SIAKAM Erwann (Dunkerque HB), VIALLY Vincent (UMS Pontault Combault HB)

Deux rencontres contre l'Espagne sont prévus les 05 et 06 août.

Les joueurs débiteront les championnats d'Europe le 10 août en Autriche.

Equipe de France jeunes filles (nées en 1988/89) Préparation Championnat du Monde

Du 20 au 27 juillet à Thones et du 31 juillet au 05 août à Dinard

Après le stage de Thones (20 au 27 juillet), l'équipe de France jeunes filles nées en 1988 et 1989 poursuit sa préparation pour les prochains Championnats du Monde qui se dérouleront du 11 au 20 août au Canada. Les filles de Pierre Mangin se sont retrouvées à Dinard le 31 juillet et ce jusqu'au 05 août. Elles y rencontreront l'équipe de Norvège les 1er, 2 et 4 août.

La composition de l'équipe de France jeunes filles est la suivante :

DANCETTE BLANDINE (HB ST Etienne), DARLEUX CLEOPATRE (ES Besançon), MARCHAND FANNY (Plan de Cuques), VALLET MEGANE (HB Metz Moselle), BOUCHON LUCIE (Mérignac HB), LEVEQUE ALICE (ES Besançon), PEREZ ALICIA (HBC Nîmes), PINEAU ALISSON (Villemomble), PALIES EVA (HBC Nîmes), DAZET JULIE (Bordes), GNABOUYOU MARIE-PAULE (Plan de Cuques), LORIN MARION (C.Dijon.B), DEROIN AUDREY (Issy les Moulineaux), GOIORANI JULIE (HBC Nîmes), MBANG FLORINE (Issy les Moulineaux), GOMEZ JOHANNA (HB Metz Moselle)

Compétitions internationales

Equipe de France Jeunes masculine (nés en 1988/89) Championnat d'Europe en Estonie du 28 juillet au 06 août 2006

Les jeunes de Sylvain Nouet participent du 28 juillet au 06 août aux championnats d'Europe en Estonie.

La composition de l'équipe de France jeunes masculine est la suivante :

6 ACCAMBRA William Montpellier HB ; 2 AUBARD Cédric ASPPT Limoges ; 15 BRIFFE Romain HB Pays de Vannes ; 10 DI PANDA Adrien CL Marsannay HB ; 11 FRANCOIS MARIE Jordan Montpellier HB ; 13 JUNG Olivier SC Sélestat HB ; 1 LARVET Antoine OC Cesson ; 16 LE GOFF Sébastien Chambéry Savoie HB ; 8 LE PADALLEC Florent Lanester HB ; 4 LOUPADIERE Cédric Real Villepinte Vert Galant ; 12 MAHIEUX Hugues Livry Gargan HB ; 18 PONGERARD Alexandre Montpellier HB ; 3 ROSIER Merlin Bois-Colombes Sport ; 17 SALOU Rémi OC Cesson ; 14 SOUDRY Pierre EAL Abbeville ; 19 STAIGRE Morgan US Ivry HB

Officiels : NOUET Sylvain : Entraîneur ; PERSON Pascal : Entraîneur adjoint ;



EQUIPES DE FRANCE (suite)

DEMETZ Jean-Paul : Chef de délégation ; PAULIN Philippe : Médecin ; BITON Jean-Pierre et GAUTIER Sébastien : Kinésithérapeutes
Les Bleus ont terminé 2ème du tour préliminaire et affronteront le Croatie et l'Espagne au second tour.

Résultats du tour préliminaire :

- Vendredi 28 juillet : France / Russie : 30-23
- Samedi 29 juillet : Autriche / France : 29-24
- Dimanche 30 juillet : Danemark / France : 26-23
Classement du groupe B : 1. Danemark, 6 pts ; 2. France, 4 pts ; 3. Russie, 2 pts ; 4. Autriche, 0 pt

Prochains matches du tour principal :

- Mardi 1er août : France / Croatie à 14h à Tallinn
- Mercredi 2 août : Espagne / France à 14h à Tallinn

Retrouvez tous les résultats sur http://www.ff-handball.org/ffhb/html/les_equipes_de_france/jeunes_g/resultats.php ainsi que toutes les informations sur le site officiel : www.euro18.ee

Equipe de France Jeunes féminine (nées en 1988/89) Championnat du Monde au Canada du 11 au 20 août 2006

Les filles de Pierre Mangin participeront au 1er championnat du Monde jeunes filles qui se déroulera au Canada. Les Bleuettes retrouveront au tour préliminaire la Tunisie, le Japon, le Brésil, la Roumanie et la Slovénie. Retrouvez tous les résultats sur http://www.ff-handball.org/ffhb/html/les_equipes_de_france/jeunes_f/resultats.php?num_comp=10

ainsi que toutes les informations sur le site officiel www.ihf.info

La composition de l'équipe de France Jeunes filles pour le Mondial est la suivante : 2 PEREZ ALICIA HBC Nîmes ; 3 VALLET MEGANE HB Metz Moselle ; 4 GOIORANI JULIE HBC Nîmes ; 5 LEVEQUE ALICE ES Besançon ; 6 GNABOUYOU MARIE-PAULE Plan de Cuques ; 7 LORIN MARION C. Dijon. B ; 8 DAZET JULIE Bordes ; 9 MBANG FLORINE Issy les Moulineaux ; 10 PINEAU ALISSON Villemomble ; 11 PALIES EVA HBC Nîmes ; 12 MARCHAND FANNY Plan de Cuques ; 13 DANCETTE BLANDINE HB ST Etienne ; 15 BOUCHON LUCIE Mérignac HB ; 16 DARLEUX CLEOPATRE ES Besançon ; 17 GOMEZ JOHANNA HB Metz Moselle ; 20 DEROIN AUDREY Issy les Moulineaux

Officiels : MANGIN Pierre : Entraîneur ; GARDILLOU Sébastien et LANGLOYS Johann : Entraîneurs adjoints ; BURGEVIN Alain et DELANAUD Denis : Kinésithérapeutes ; GIRARDIER Jacques : Médecin ; SAURAT André : Chef de délégation

Equipe de France Juniors masculine (nés en 1986/87) Championnat d'Europe à Innsbruck (Autriche)

Les juniors de Guy Petitgirard participeront au championnat d'Europe en Autriche à partir du 11 août prochains. Les Bleus sont opposés au tour préliminaire à la Slovénie, la Suède et la République tchèque.

Retrouvez tous les résultats sur http://www.ff-handball.org/ffhb/html/les_equipes_de_france/junior_g/resultats.php ainsi que toutes les informations sur le site officiel : <http://www.euro2006.at>



COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

REUNION DU 19 JUILLET 2006

- Deux dates de suspension dont une avec sursis :

Joueur ATHANASE Jean-Philippe (ETOILE DE GONDEAU),
motif : Neutralisation incorrecte d'un adversaire pour préserver un résultat

- Trois dates de suspension dont deux avec sursis :

Dirigeant HAMOUZ Jean-Pierre (HBC HARNES),
motif : Propos injurieux envers délégué après match

- Trois dates de suspension dont une avec sursis :

Joueur GOURTAUD Jean-Michel (REVEIL SPORTIF),
motif : Propos excessifs envers arbitres après match

- Trois dates de suspension fermes :

Capitaine JABOL Francis (REVEIL SPORTIF),
motif : Propos excessifs envers arbitres après match

- Huit dates de suspension dont quatre avec sursis :

Président DYLEWSKI Jean (HBC HARNES),
motif : Menaces verbales envers délégué après match



JURY D'APPEL

REUNION DU VENDREDI 21 JUILLET 2006

- **Dossier n°505 - officiel Julien CACIC - club LILAS PRE SAINT GERVAIS - Excellence -18 ans masc. - Discipline / Seine Saint Denis**
Après avoir annulé pour vice de forme la décision prise en 1ère instance par la Commission de Discipline du Comité de Seine Saint Denis au motif que l'instructeur du dossier était également secrétaire de la Commission de Discipline et avait participé au délibéré, le Jury d'Appel a fait droit à l'appel présenté par le club Lilas pré Saint Gervais et a décidé de ne pas appliquer de sanctions disciplinaires à l'officiel Julien Cacic ni de pénalités financières au club Lilas Prés Saint Gervais.
- **Dossier n°519 - club HBC CONFLANS - D2 masc. - CNCG / FFHB**
A l'issue des 2 réunions des 7 et 21 juillet 2006, même si le club HBC Conflans s'est bien engagé à apurer sa situation nette négative sur 2 ans, soit au 31/12/07, il reste que le club n'a pas fourni l'attestation bancaire autorisant un découvert et garanties s'y rapportant. C'est pourquoi, le Jury d'Appel de la FFHB a confirmé la décision de 1ère instance de la CNCG / FFHB, à savoir rétrogradation d'une division pour la saison 2006/2007 avec interdiction totale de recrutement.
Les droits de consignation n'ont pas été restitués au club HBC Conflans.
- **Dossier n°521 - ENTENTE HANDBALL CHERBOURG-OCTEVILLE-QUER-QUEVILLE - Pré-régionale fém. - Obligations / Manche**
Après avoir annulé pour vice de forme la décision prise en 1ère instance par la Commission Départementale des Obligations du Comité de la Manche, le Jury d'Appel de la FFHB, après avoir entendu les explications des représentants de l'EHB COQ et examiné les pièces au dossier, au motif que les arbitres de l'Entente ont été insuffisamment désignés, en application des dispositions de l'art.4.2.3 du Statut de l'arbitrage, a décidé qu'aucune pénalité sportive ou financière n'était applicable en l'espèce.
En conséquence, il demande au Comité de la Manche de prendre les dispositions qui s'imposent pour les classements et accessions concernés.
- **Dossier n°523 - club CJF FLEURY LES AUBRAIS - D1 fém. - CNCG / FFHB**
Aux motifs, d'une part, que le budget prévisionnel 2006/2007 du club CJF Fleury Les Aubrais a été réactualisé en fonction des nouveaux éléments obtenus et, d'autre part, que la création d'une société sportive chargée de la gestion des activités sportives professionnelles a constitué un engagement pris par les représentants du club, le Jury d'Appel a annulé la décision prise en 1ère instance par la CNCG / FFHB.
Elle a, par suite, autorisé le club CJF Fleury Les Aubrais à participer au championnat D1F pour 2006/2007, levé l'interdiction totale de recrutement dans le respect de la masse salariale autorisée et autorisé le club à disputer une coupe d'Europe au cours de la saison 2006/2007.
Toutefois, le Jury d'Appel a exigé de la Présidente du club CJF Fleury Les Aubrais qu'elle produise 3 engagements relatifs :
- Au strict respect de la masse salariale qui sera validée par a CNCG,
- A la transmission, à partir de septembre 2006, d'une situation comptable mensuelle à la CNCG et à la Ville de Fleury Les Aubrais,
- A l'apurement de la situation nette négative au 30/06/07.
Les droits de consignation ont été restitués au club CJF Fleury Les Aubrais.
- **Dossier n° 526 - Club TOULOUSE UNION HB - D1 masc. - CNACG / LNH**
Suite à sa décision du 7 juillet 2006 (Handinfos n°393), le Jury d'Appel de la FFHB prend acte de la transmission, par le Toulouse UHB, dans les délais impartis, du rapport original du Commissaire aux comptes sur le bilan de l'association au 30/06/06 et confirme ainsi l'autorisation pour le club de participer au championnat D1M pour la saison 2006/2007.

REUNION DU SAMEDI 22 JUILLET 2006

- **Dossier n°533 - club LA THEROUANNE - Pré-régional +16ans masc. - CRL / Seine et Marne**
Après avoir annulé pour vice de forme la décision prise en 1ère instance par la Commission Réclamations et Litiges du Comité de Seine et Marne au motif que la décision notifiée était sans rapport avec les réclamations portées sur la feuille de match, le Jury d'Appel de la FFHB a fait droit à l'appel du club La Théroanne puisque l'arbitre ayant dirigé la rencontre en l'absence de l'arbitre officiel était bien neutre et de grade plus élevé que l'arbitre présenté en retard par le club recevant.
Par suite, le Jury d'Appel a annulé la décision de match perdu par pénalité prise à l'encontre du club La Théroanne et a validé le résultat sportif acquis sur le terrain.
Il appartient au Comité de Seine et Marne de rectifier les classements et d'en tirer les conséquences tant au niveau départemental qu'au niveau régional.
Les droits de consignations ont été restitués au club La Théroanne et les frais de déplacement de ses représentants mis à la charge du Comité de Seine et Marne.



JURY D'APPEL(suite)

REUNION DU VENDREDI 28 JUILLET 2006

- **Dossier n°509 - club CARROS HBC - excellence régionale +16ans masc. - CRL / Côte d'Azur**
Après avoir rejeté les motivations de l'appel d'ordre administratif (contestation de l'adresse utilisée pour la notification), le Jury d'Appel a confirmé la décision prise en 1ère instance par la Commission Réclamations et Litiges de la Ligue Côté d'Azur donnant match perdu par pénalité au club Carros HBC qui n'avait pas repris la rencontre après un incident de match alors que rien ne s'y opposait.
Les droits de consignation n'ont pas été restitués au club Carros HBC, qui devra en outre supporter les frais de déplacement de l'arbitre présent à la réunion du Jury d'Appel.
- **Dossier n°512 - Joueur mineur - Club CYGNE NOIR - 17 ans mas. - Discipline / Guadeloupe**
Après avoir annulé pour vices de forme (à titre non exhaustif, absence d'ouverture de procédure disciplinaire, non convocation de l'autorité parentale, absence de rapport d'instruction, non respect des délais de convocation) la décision de 1ère instance de la Commission de Discipline de la Ligue de Guadeloupe, le Jury d'Appel de la FFHB a rejugé l'affaire au fond et a décidé, au motif de coup volontaire délibéré pendant une rencontre, d'infliger au joueur mineur concerné une sanction de 6 dates de suspension dont 2 assorties du sursis, et au club du Cygne Noir l'amende afférente à cette suspension.
En outre, au motif de non-réponse à une demande de rapport, ainsi qu'à celui de non-réponse à deux convocations, le Jury d'Appel a infligé une sanction de 3 dates de suspension ferme à Monsieur Kenyute Marcellin, arbitre de la rencontre et à son club, le Cygne Noir, l'amende liée à cette sanction.
- **Dossier n°516 - Joueur Antonio CONTRERAS - Club HBC BRUSTLEIN - Excellence Départementale +18 masc. - Discipline / Haut-Rhin**
Le Jury d'Appel de la FFHB a annulé, pour vice de forme dans la procédure (à titre non-exhaustif, non-respect des délais de convocation), la décision de 1ère instance de la Commission Départementale de Discipline du Haut-Rhin
Rejugant le dossier au fond, après avoir constaté l'absence à la réunion de l'arbitre de la rencontre et entendu les explications fournies par l'intéressé ainsi que les témoignages des personnes convoquées, au motif qu'aucun grief ne peut être raisonnablement retenu contre Monsieur Antonio Contreras, le Jury d'Appel de la FFHB a décidé de classer le dossier sans suite.
- **Dossier n°517 - Joueur Manuel CONTRERAS - Club HBC BRUSTLEIN - Excellence Départementale +18 masc. - Discipline / Haut-Rhin**
Le Jury d'Appel de la FFHB a annulé, pour vice de forme dans la procédure (à titre non-exhaustif, non-respect des délais de convocation), la décision de 1ère instance de la Commission Départementale de Discipline du Haut-Rhin
Rejugant le dossier au fond, après avoir constaté l'absence à la réunion de l'arbitre de la rencontre et entendu les explications fournies par l'intéressé ainsi que les témoignages des personnes convoquées, au motif d'attitude incorrecte envers arbitre après une rencontre, le Jury d'Appel de la FFHB a infligé à Monsieur Manuel Contreras une sanction de 3 dates de suspension dont 2 avec sursis. Le club HBC Brunstlein s'est, quant à lui, vu infliger la pénalité financière liée à cette suspension.
En outre, le Jury d'Appel décide de faire prendre en charge par le Comité Départemental du Haut-Rhin, au titre des dossiers n°516 et 517, les frais de déplacements des intéressés, ainsi que ceux des deux témoins présents à la réunion.
- **Dossier n°528 - CONVENTION LIVRY-VILLEPINTÉ 93 - D2 masc. - CNCG / FFHB**
Après que la CNCG / FFHB n'a pas autorisé la nouvelle association " Livry Gargan Villepinte Vert Galant 93 " à évoluer en D2M pour la saison 2006/2007 au motif qu'elle ne disposait d'aucun document relatif aux engagements fermes et définitifs du versement des recettes territoriales budgétées, les 2 clubs Livry-Gargan HB et R Villepinte VG ont modifié la convention les liant, intitulée Livry-Villepinte 93. La mise en place de cette convention modifiée, pour la saison 2006/2007, a été approuvée par la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation.
Aux motifs que les budgets prévisionnels présentés par chaque club dans le cadre de la convention pour l'entente Livry-Villepinte 93 ainsi que les plans de trésorerie correspondants sont justifiés et raisonnables, le Jury d'Appel annule la décision prise en 1ère instance par la CNCG / FFHB et autorise l'entente Livry-Villepinte 93 issue de la convention entre le club Livry-Gargan HB et le club R Villepinte VG à évoluer, d'une part, en D2M (équipe 1ère) et, d'autre part, en N2M (équipe réserve) pour la saison 2006/2007.
Il appartient toutefois au club R Villepinte VG d'apurer ses fonds propres négatifs pour le 31/12/07, avec palier au 31/12/06. Chaque club doit en outre présenter, pour le 5 septembre 2006 au plus tard, un arrêté intermédiaire au 30/06/06 accompagné du rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes correspondant.



INFOS ANNUAIRE 2006/2007

Pour la saison 2006/2007, le Règlement général des compétitions nationales, d'une part, et les Règlements particuliers des compétitions nationales, d'autre part, ainsi que les Règlements particuliers des interligues et intercomités seront publiés uniquement dans le Guide des compétitions nationales.

Des procédures litigieuses actuellement en cours devant les commissions fédérales impliquent que la constitution des poules ne deviendra définitive que début août.

Cela devrait entraîner une publication du Guide des compétitions nationales courant semaine 34 et un routage dans les Ligues et Comités semaine 35. L'annuaire des Textes réglementaires et le Guide financier devraient, quant à eux, être reçus dans les Ligues et Comités semaine 32.

Néanmoins, nous vous informons que **l'ensemble des statuts et règlements de la FFHB** (y compris ceux relatifs aux compétitions nationales) est d'ores et déjà disponible sur le site Internet de la FFHB, à l'adresse suivante :

http://www.ff-handball.org/ffhb/html/la_ffhb/textes_reglementaires.php?h=m1



REPECHAGE

Repêchage et modifications de poule des championnats de France Masculins et confirmation de l'officialisation des poules championnats de France féminins

Championnat de France masculin saison 2006/2007

Suite à la confirmation du refus d'engagement du club de la VALLEE D OSSAU en N2 masculine poule 1 et aux décisions du jury d'appel du 28 juillet 2006 concernant l'entente LIVRY GARGAN/VILLEPINTE la COC procède aux modifications suivantes :

- En D 2 masculine LIVRY / VILLEPINTE 93 remplace en lieu et place REAL VILLEPINTE V.G.
- En N1 masculine poule 2 CS BOURGOIN JALLIEU, premier repêchable, prend la place laissée vacante par Livry Gargan HB, en n° 1
- En N2 masculine poule 1, la réserve de LIVRY / VILLEPINTE 93 prend la place laissée vacante par VALLEE D OSSAU, en N° 4
- En N2 masculine SE BEAUNE passe de la poule 3 à la poule 4 en n° 2 à la place de CS BOURGOIN JALLIEU
- En N2 masculine HAND SEDAN ARDENNES est repêché en poule 3 en lieu et place de SE BEAUNE en n°11.
- En N3 masculine l'ACBB passe de la poule 5 à la poule 4 et remplace en lieu et place HAND SEDAN ARDENNES, en n° 1
- En N3 masculine ALC LONGVIC HB passe de la poule 7 à la poule 5 et remplace en lieu et place l'ACBB en n° 12
- En N3 masculine HB ST ETIENNE ANDREZIEUX est repêché en poule 7 et remplace en lieu et place ALC LONGVIC HB, en° 1

Championnat de France féminin saison 2006/2007

Suite à la décision du Jury d'Appel du 21 juillet, le club de Fleury les Aubrais est maintenu en D1F.

A compter de ce jour les éventuels repêchages seront géographiques.

La composition des poules des différents championnats féminins et masculins* est close et définitive.

*La procédure devant le CNOSF engagée par le HB Conflans ne pourra éventuellement avoir une incidence que sur la D2M et N1M.



COUPES DE FRANCE

1ER TOUR DE COUPE DE FRANCE FEMININE WE DU 9/10 SEPTEMBRE 2006

ES MONTGERON HB	-	AMICALE EPERNON
AMBERIEU HBC	-	GRANIER NIVOLET HBC
AL CHATEAUBRIANT	-	CS LE LION D'ANGERS
CA BONNEVILL	-	HBC POLIGNY
CS NOYANT BEL AIR	-	VAL DE BOUTONNE HBC
HB LA ROCHETTE	-	ES MJC ANNECY HB
PRESSAC HBC	-	PANA LOISIRS
HBC CHALON-SUR-SAONE	-	ST FONS CO
ST HILAIRE/ST JEAN D'Y HB	-	St MEDARD HB
JL SEURRE	-	US ORLEANS HB
US CASTELNAU MONTRATIER	-	SAINT MAMET HAND
CARROS HBC	-	ALLAUCH HB
AS ROUGEMONT	-	LANGRES HB
HBC LOMBEZ SAMATAN	-	HBC BARAQUEVILLE-COLOMBIES
SC MAZAN HB	-	US DE CAGNES HB
ROSIERES ST-JULIEN HB	-	HBC GRANDVILLARS
ES CHATEAUNEUF LA FORET	-	HBC ST GEOR. LES BAILLARGEAUX
LIVRON HBC	-	SCO AVIGNON
VILLIERS EC HB	-	PARIS HB AS.
BUROS HB	-	COGNAC ALJO
FRAP HBC BOLLENE	-	HBC SABLONS-SERRIERES
ST MARC SUR MER HB	-	INAM HB
HBC BRIOUDE	-	ST CHAMOND HB PAYS DU GIER
MSD CHARTRES HB	-	CSM EAUBONNE SECTION HB
BELLEY HBC	-	CS ANNECY LE VIEUX HB

1ER TOUR DE COUPE DE FRANCE MASCULLINE WE DU 9/10 SEPTEMBRE 2006

SMUC MARSEILLE	-	CARROS HBC
HBC GRABELS	-	HBC ARLES
SCO AVIGNON	-	MONTPELLIER UC HB
FRAP HBC BOLLENE	-	ALLAUCH HB
AS DRACE HB	-	LIVRON HBC
ST CHAMOND HB PAYS GIER	-	HBC BRIOUDE
HBC LANGEAC	-	GENAY AS HB
BELLEY HBC	-	HB LA ROCHETTE
ES MJC ANNECY HB	-	AMBERIEU HBC
ST FONS CO	-	HB ST JULIEN DENICE GLEIZE
HBC RHODIA PEAGE DE R.	-	LIMAS HB
HBC DIGOIN	-	BEAUJOLAIS VAL DE S. HB
SAINT MAMET HAND	-	HBC PAYS DE BRIVE
SO BASSENS HB	-	US LONS
HBC POLIGNY	-	HBC DE RUMILLY
TANINGES HANDBALL	-	AL ECHIROLLES HB
HBC LA MACHINE	-	ES MONTLUÇON HB
ECA CHAUMONT	-	HBC CHENOVE
LABAROCHE CS	-	FLAVIGNY-FLEVILLE-RIC.
VARANGEVILLE HBC	-	MARMOUTIER WASSELONNE
HBC STE MARGUERITE	-	ASPTT BAR LE DUC HB
CAD MOURMELON	-	CO ST DIZIER
ACS HANDBALL STIRING	-	ALPE REVIN
HBC BULLY LES MINES	-	SME DEUIL
HBC BLARINGHEM	-	HBC BAILLEUL
SCC AULNOYE AYMERIES	-	HOULINES HBC
OSM L'OMME LILLE M. HB	-	NEUVILLE EN FERRAIN HBAL
HBC M. ST POL SUR MER	-	US WATTIGNIES - LA M.HB
US PUTANGES HB	-	E. HOUILLES / LE VESINET
HBC ECOUCHE	-	LA CELLE HB
COM ARGENTEUIL HB	-	HBC SERRIS VAL D'EUROPE
HBC DE SURESNES	-	HBC NEUILLY SUR MARNE
BLANC MESNIL SPORT HB	-	CSM PUTEAUX HANDBALL
MSD CHARTRES HB	-	STADE DE VANVES HB
RUEIL ATHLETIC CLUB	-	CSM BONNEUIL HB
ASHB CARVIN	-	HBC EU
AMICALE EPERNON	-	ASAN CERGY-PONTOISE HB
E. PLESSIS TREVISE HB	-	ASNIERES HB CLUB
HBC FRANCONVILLE	-	DREUX AC HB
ES BONCHAMP	-	US LIFFRE
AL LA GUERCHE	-	US JOUE LES TOURS HB
AL CHATEAUBRIANT	-	E. CONNERRE VIBRAYE 72
RACC NANTES	-	HBC BLAIN
AHCH HERBIGNAC	-	ST MARC SUR MER HB
HBC ST GEORGES LES BAILLA.	-	HBC MONTPON
PANA LOISIRS	-	ROCHEFORT HBC
CLUB NEUVILLE DE POITOU	-	HB COUZEIX COUR DU T.
HBC MONT MERCURE	-	ESCA ARCHIAC
VIVONNE HB	-	JA ISLE HANDBALL
PRESSAC HBC	-	AL PALAIS S/ VIENNE
ROCHECHOUART-ST-JUNIEN	-	PONS HB OLYMPIQUE
ES CHATEAUNEUF LA FORET	-	HBC CHATELLERAULT
UNION RUELLE/ESPAGNAC	-	St MEDARD HB
ANDERNOS HB	-	COGNAC ALJO
FJ BRAX	-	ST HILAIRE/ST JEAN D'Y HB
BUROS HB	-	E. TUC BALMA HANDBALL
AL VALENCE D'AGEN	-	AVIRON BAYONNAIS HB

Prochain tirage : le jeudi 14 septembre 2006 à 15h00



PV BUREAU DIRECTEUR

Bureau Directeur du 29 juillet 2006

Présents : Monique Ansquer, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusés : Jacques Bettenfeld, Jacques Taillefer

Assiste : Philippe Bana

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 12h. La réunion se tient sous la forme d'une conférence téléphonique.

1 - Conséquences des décisions du Jury d'appel

Après avoir débattu des conséquences des décisions du Jury d'appel relatives à la participation de certains clubs aux Division 1 et Division 2 masculines, ainsi qu'à la Division 1 féminine pour la saison 2006 - 2007, et sur proposition de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation, le Bureau Directeur décide d'accorder :

1.1 - Concernant les clubs de D2 masculine et de D1 féminine ayant déjà reçu leur notification (HBC Conflans, ES Besançon féminin et CJF Fleury les Aubrais HB) :

- un délai de cinq jours francs à compter de la publication du présent procès verbal dans Handinfos pour déposer les dossiers de qualification et/ou mutation des joueurs vers les compétitions gérées par la FFHB, soit une réception à la Fédération le mardi 8 août au plus tard.

1.2 - Concernant le club de D1 masculine ayant déjà reçu sa notification (Toulouse Union HB) :

- sans préjudice de la réglementation de la LNH, un délai de cinq jours francs à compter de la publication du présent procès verbal dans Handinfos pour déposer les dossiers de qualification et/ou mutation des joueurs vers les compétitions gérées par la FFHB, soit une réception à la Fédération le mardi 8 août au plus tard.

1.3 - Concernant les clubs n'ayant pas encore reçu leur notification (Livry-Gargan HB et Real Villepinte Vert Galant pour leur entente) :

- un délai de cinq jours francs à compter de la notification de la décision en instance pour déposer les dossiers de qualification et/ou mutation des joueurs vers les compétitions gérées par la FFHB.

2 - Qualifications en coupes d'Europe 2007 - 2008

En application de l'article 2 de la section 2 du chapitre 1 de la convention FFHB/LNH (" L'inscription des clubs membres de la LNH aux compétitions européennes relève de la compétence de la FFHB sur proposition de la LNH") le Bureau Directeur entérine les modalités de qualification au titre de la saison 2006 - 2007 pour les coupes d'Europe 2007 - 2008, telles qu'adoptées par la LNH (grâce aux résultats des équipes nationales et de clubs au niveau international, la France " dispose " de cinq places en coupe d'Europe : deux en Champion's League ; deux en coupe EHF et une en coupe des coupes), à savoir :

- les deux premiers du championnat de D1 masculine seront inscrits en Champion's League ;
 - le vainqueur de la coupe de France sera inscrit en coupe des coupes ;
 - le vainqueur de la coupe de la Ligue sera inscrit en coupe EHF ;
 - une deuxième place en coupe EHF est offerte en fonction du classement à l'issue du championnat de D1 masculine.

Si un club venait à être qualifié dans plusieurs coupes d'Europe, les modalités de qualification seront les suivantes (identiques à celles de la saison 2005 - 2006) :

- si le vainqueur de la coupe de France est qualifié en Champion's League, l'autre finaliste de la coupe de France est qualifié en coupe des coupes ;
 - si les deux finalistes de la Coupe de France sont qualifiés en Champion's League, l'équipe classée 3ème du Championnat de France de D1 masculine 2006 - 2007 est qualifiée en coupe des coupes ;
 - si le vainqueur de la coupe de la Ligue est qualifié en Champion's League, en coupe EHF ou en coupe des coupes, l'autre finaliste de la coupe de la Ligue est qualifié en coupe EHF,
 - si les deux finalistes de la coupe de la Ligue sont qualifiés en Champion's League, en coupe EHF ou en coupe des coupes, la place en coupe EHF est attribuée en fonction du classement du championnat.

La séance est levée à 12h30.



NATIONALE 1 MASCULINE POULE 2

SUITE A LA DECISION DU J.A. CONCERNANT L'AS MONACO (obligation) ci-après le classement officiel de la N1M/2 SAISON 2005/2006

1	DIJON-LONGVIC HB	66	26	20	0	6	804	727	77
2	VALENCE HB	64	26	18	2	6	708	647	61
3	ES BESANCON MASCULIN	60	26	17	0	9	784	713	71
4	CHATEAUNEUF HB	59	26	15	3	8	735	682	53
5	GRENOBLE ST-MARTIN D'HERES U.C	58	26	15	2	9	779	720	59
6	ASL ROBERTSAU	53	26	12	3	11	753	761	-8
7	THIONVILLE MOSELLE HB	52	26	12	2	12	754	724	30
8	ASPTT MULHOUSE-RIXHEIM	49	26	11	1	14	743	760	-17
9	ES VILLENEUVE LOUBET HB C.A.	49	26	10	3	13	718	762	-44
10	US MONTELIMAR-CRUAS	46	26	9	2	15	712	731	-19
11	CAVIGAL NICE SPORTS HB	46	26	9	2	15	681	766	-85
12	CS BOURGOIN-JALLIEU HB	44	26	8	2	16	718	780	-62
13	USM SARAN	43	26	8	1	17	694	737	-43
14	AS MONACO	39	26	5	3	18	625	698	-73



FORT BOYARD

Olivier Girault à Fort Boyard

Olivier Girault a participé à Fort Boyard avec Emmanuelle Devos (comédienne), Bernard Yerlès (comédien), Elsa Fayer (animatrice chroniqueuse), Nicolas Deuil (animateur chroniqueur) et Dorine Vidal (championne de snow board).
 L'émission sera diffusée le vendredi 4 août sur France 2.



STAGE

Stages JACKSON RICHARDSON

Les premiers stages de Handball "Jackson Richardson" auront lieu cet été sur les sites de Faverges et Ugine, en Savoie, et seront réservés aux garçons et filles âgés de 9 à 17 ans du 23 juillet au 13 août.

Le double champion du monde sera à Faverges et Ugine durant 3 semaines pour transmettre sa connaissance du jeu à des jeunes de 9 à 17 ans répartis en 3 groupes :

- 23 au 29 juillet 2006 pour les 15-17 ans

- 30 juillet au 5 août 2006 pour les 12-14 ans

- 6 au 12 août 2006 pour les 9-11 ans

Renseignements et inscriptions : Nicolas au 01 40 92 25 25 et www.france-sport.com
 Pour toute information ou renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.





TOURNOIS

EUROTOURNOI 2006

Le point de vente des billets pour l'Eurotournoi est ouvert depuis le 13 juin au comptoir d'accueil du Centre Sportif de la Robertsau (hall de tennis). Les tarifs sont les suivants :

LONGUEUR DU TERRAIN	ARRIERE BUTS			
	Plein tarif	Tarif réduit*	Plein tarif	Tarif réduit*
Journées				
Jeuudi 24 août (2 matches)	14 €	10 €	10 €	8 €
Vendredi 25 août (2 matches)	14 €	10 €	10 €	8 €
Samedi 26 août (2 matches)	14 €	10 €	10 €	8 €
Dimanche 27 Août (Finales : 3 matches)	15€	13 €	13 €	10 €
PASS 4 JOURS (9 matches)	45 €	35 €	35 €	25 €

* Tarif réduit pour jeune - de 10 ans, groupe de plus de 10 personnes et licenciés dans un club de handball

La location peut également se faire par courrier à :

Eurotournoi Handball Strasbourg
Commandes billets
212 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG

Toutes les informations sont disponibles sur www.eurotournoi.com

1ER TOURNOI ELITE FEMININ - 25 ET 26 AOUT 2006

Un plateau exceptionnel réunira les équipes du HAVRE A.C., de l'ES BESANCON F, de l'US MIOS BIGANOS et du nouveau promu ISSY LES MOULINEAUX, faisant de ce tournoi l'évènement handballistique de l'été, à quelques jours de la reprise du championnat de Division 1 Féminine. Une pléiade d'internationales se rencontreront au Palais des Sports d'Andrézieu-Bouthéon.

Renseignements au 04 77 55 86 62 ou sur www.hbsa.fr

Hand infos part en vacances, on vous donne rendez-vous début septembre.

Profitez bien du soleil et bonnes vacances à tous.

EURO2006 HANDBALL SUÈDE
2006 EUROPEAN CHAMPIONSHIP
 7 AU 17 DÉCEMBRE 2006

STOCKHOLM
 Palais des sports NOVEZ
 1er Tour : 7 au 10 Décembre
 Catégorie A : 150 SEK
 Catégorie B : 80 SEK
 2ème Tour : 12-13-14 Décembre
 Catégorie A : 300 SEK
 Catégorie B : 100 SEK
 1 sek = 0,11euros

MALMÖ
 Palais des sports BALTISKA HALLEN
 1er Tour : 7 au 10 Décembre
 Catégorie A : 300 SEK
 Catégorie B : 150 SEK
 1 sek = 0,11euros

SKÖVDE
 16 et 17 DÉCEMBRE
 Catégorie A : 400 SEK
 Catégorie B : 250 SEK
 Catégorie C : 150 SEK

GÖTEBORG
 1er Tour : 7 au 9 Décembre
 Catégorie A : 250 SEK
 Catégorie B : 100 SEK
 2ème Tour : 12-13-14 Décembre
 Catégorie A : 300 SEK
 Catégorie B : 100 SEK
 1 sek = 0,11euros

Pas de Tarifs à ce jour

CHABALIANO FFHB